

Aurillac

Transition énergétique

Le réseau chaleur bois approvisionnera 5 500 logements

Jeudi 2 décembre, Pierre Mathonier, maire d'Aurillac, Serge Castel, préfet du Cantal, Agnès Duval, directrice régionale déléguée de l'ADEME, et Michel Mathieu, président d'ACB et directeur des opérations Sud-Est Engie Solutions, ont inauguré la chaufferie biomasse qui permettra de produire la chaleur sur la totalité du réseau d'Aurillac.

Cette énergie locale et renouvelable à 85 % fournit chaleur et eau chaude sanitaire à l'équivalent de 5 500 logements aurillacois. Lancé en 2019, le réseau est sur le point de s'achever avec 180 sous-stations et une longueur totale de 22 km de conduites.

Avec une fourniture de chaleur prévisionnelle de 55 GWh aux abonnés, soit l'équivalent de 5 500 logements, le réseau de chaleur ACB soutient la filière bois énergie locale avec la création de 17 emplois non délocalisables. Le réseau de chaleur contribue par ailleurs à diminuer l'empreinte carbone du territoire pour plus de 13 000 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent de plus de 5 000 véhicules.

Aurillac Chaleur Bois fournit à ses abonnés une chaleur à un prix stable et compétitif, décorrélée des fluctuations des énergies fossiles actuelles. Il permet également à la ville d'Aurillac d'accélérer sa transition vers un territoire neutre en carbone. La Ville d'Aurillac



a confié à Engie Solutions la construction et l'exploitation de ce réseau dans le cadre d'une délégation de service public pour une durée de 24 ans.

« La mise en service de cette chaufferie biomasse marque une étape majeure dans la transition énergétique d'Aurillac » a souligné Michel Mathieu, rejoint dans ses propos par le maire d'Aurillac qui a également indiqué que l'inauguration de cette chaufferie « présente un triple intérêt : économique avec 25 millions d'euros injectés dans l'économie locale ; social avec une énergie à un prix compétitif, et stable

et environnemental avec moins de CO₂ rejeté dans l'atmosphère. Il confirme également l'engagement de la municipalité en faveur de la transition écologique et de ses administrés ». Le préfet du Cantal a salué « un projet d'envergure qui illustre la capacité du territoire à s'engager dans des projets qui conjuguent transition énergétique et solidaire, et développement économique.

A travers les 11,5 millions d'euros alloués au titre du fonds chaleur porté par l'ADEME, ce projet a été soutenu par l'Etat ». **Stéphane Briant**

